



L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°35 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



ÉDITORIAL DU PRIEUR

La nouvelle de l'annulation des excommunications des quatre évêques de la Fraternité Saint Pie X nous réjouit tous. A l'issue de la Grand Messe à l'église Saint-Pie X, le jour de la parution de ce numéro, dimanche 1^{er} février, un magnificat sera chanté pour remercier la Très Sainte Vierge de cette réponse si manifeste aux chapelets (plus d'un million sept cent mille!) récités à cette intention.

Vous trouverez dans ce numéro de L'ACAMPADO le texte du décret traduit en Français par DICI (1), le communiqué de Monseigneur Bernard FELLAY, Supérieur Général de la Fraternité, et surtout, la lettre que Monseigneur FELLAY adresse à tous les fidèles de nos prieurés, églises, chapelles,... à cette occasion.

N'en déplaise aux grincheux de toutes sortes : les motifs de notre joie sont à la fois réels et mesurés.

Ils sont réels, parce que nous pouvons constater indubitablement que le Saint Père a répondu à la demande que Monseigneur FELLAY lui a exprimée le 16 janvier 2001, et dont le monde catholique a eu largement le temps de connaître les deux éléments essentiels : les « préalables », nécessaires pour que s'engagent des échanges entre ROME et la FRATERNITÉ, de sorte que le but de ces échanges soit bien la résolution de la crise qui secoue l'Église depuis Vatican II, et pas seulement la résolution de l'apparente irrégularité de la FRATERNITÉ depuis 1975, qui n'est qu'une conséquence de cette crise.

Ils sont mesurés, parce qu'il ne s'agit que de préalables, et que la partie la plus importante, les questions doctrinales qui fondent toute notre attitude, ne peut seulement que commencer, et que seul leur aboutissement heureux pourra nous réjouir définitivement, au regard de la crise de l'Église.

Les grincheux perçoivent eux mêmes ces deux caractères de notre joie. Les uns parce que depuis longtemps, ils se sont opposés à toutes relations avec ROME : prêtres ou fidèles, ils affirment d'une manière absolue que l'« Église est éclipsée »

(littéralement cette expression même laisse entendre que l'Église n'est plus visible), que les autorités en place sont des imposteurs, et que toute discussion est nécessairement une trahison. Depuis bientôt trente ans, leurs prophéties de malheur ne se sont jamais vérifiées, et l'événement actuel, bien qu'ils en chercheront une explication négative, est un élément de plus en leur défaveur.

Les autres, grincheux de l'« Église conciliaire », qui voient de plus en plus clairement le pape redonner une place d'honneur à la TRADITION, bien faible pour le moment, nous attendent clairement sur le terrain des discussions doctrinales : le sacrosaint « esprit du concile » va devoir accepter d'être discuté, quel malheur pour eux ! Ils ont raison de dire que « la mise au point d'un éventuel statut juridique de la FSSPX ne résoudra pas la question de fond », et ils sont aussi fondés à dire que « sur l'ouverture œcuménique et la liberté religieuse(...) le pape(...) n'entend pas cette fois céder d'un pouce » (2). Mais ils ne sont plus si sûrs de ce dernier point, car la discussion qu'ils ont toujours refusée, retranchés derrière un dogmatisme absolu, est mentionnée clairement dans le décret du 21 janvier : « n'épargner aucun effort pour approfondir dans les nécessaires colloques avec les autorités du Saint-Siège les questions encore ouvertes ». Petit à petit, les derniers événements ont fait perdre de leur superbe au N.O.M. du pape Paul VI, et aux nouveaux dogmes de Vatican II : c'est la réalité qui parle, et ils la craignent.

Ils ont raison de craindre, car nous ne laisserons pas l'avenir de l'Église dépendre seulement des démarches prudentes du pape et des supérieurs de la FRATERNITE.

Nous garderons et utiliserons d'autant plus nos chapelets, comme NOTRE-DAME nous y a clairement encouragés. A la fin, son Cœur Immaculé triomphera, pour le plus grand bien de l'Église : c'est notre espérance.

(1) Documentation – Informations Catholiques Internationales – 33 rue Galande – 75005 PARIS – revue d'informations de la Maison Générale de la Fraternité Saint Pie X

(2) LE PELERIN-INFO - 22 janvier 2009

NOUVELLES DU PRÉAU



La liturgie racontée aux enfants :

C'est à l'occasion des messes d'école que nous faisons découvrir aux jeunes enfants les trésors de la liturgie. En voici deux exemples :



Observation des lignes adverses

Le vendredi 16 janvier nous avons célébré la fête de saint Marcel. Après une brève exposition de sa vie



Lesquelles fourbissent leurs armes

et en particulier de son martyre, nous attirons l'attention de ces enfants sur une prière qui peut facilement leur échapper, étant toujours récitée ou chantée en latin. Il s'agit de la



La bataille s'engage

collecte. Pourquoi la collecte ? C'est la prière qui précisément réunit toutes les aspirations, tous les désirs, toutes les demandes des fidèles. D'où le geste du prêtre qui étend ses mains et

ensuite les joint, nous signifiant ainsi qu'il recueille toutes nos prières pour les faire monter jusqu'à Dieu. Le texte de la collecte de ce jour tombe à point nommé : « *Exaucez... Seigneur les prières de votre peuple...* » Les enfants comprennent alors qu'il n'y a pas que le prêtre qui prie ; c'est tout le peuple chrétien, c'est-à-dire toute l'Église, dont ils font partie, qui s'adresse à Dieu. La pédagogie exige toujours une illustration : le prêtre s'est alors comparé à un facteur qui passe recueillir dans sa sacoche chacune de nos lettres. Il faut évidemment non seulement l'avoir écrite mais se trouver au bon moment pour la confier au facteur, faute de quoi la lettre ne sera pas expédiée. De même, à la messe, nous devons exposer nos demandes à Dieu et nous unir au prêtre pour que nos prières montent jusqu'à Dieu. D'où la nécessité d'être attentifs, recueillis et bien nous unir à la prière du prêtre, en pensant à nos besoins.



La mêlée est féroce

Le vendredi 23 janvier, c'était la fête de saint Raymond de Pègnafort, un religieux espagnol du XIII^{ème} siècle, qui s'est signalé notamment par un miracle : « *Pour revenir de l'île Majorque à Barcelone, il étendit son manteau sur les eaux, parcourut cent soixante milles en six heures...* » Ce prodige inspire la prière de la collecte : « *O Dieu... accordez-nous de pouvoir... opérer de dignes fruits de pénitence et parvenir ainsi au port du salut éternel.* » Les enfants saisissent la comparaison : Pour gagner le ciel il faut pratiquer la pénitence. Jésus-Christ nous en a avertis : « *Si vous ne faites pas pénitence vous périrez tous.* » Or qu'est ce qui nous permet de faire véritablement pénitence ? Avec un peu de réflexion, certains enfants trouvent la réponse : « La

croix ! » La croix est effectivement la seule embarcation qui nous permet d'atteindre le port du salut. Or la croix n'est-elle pas présente à la sainte Messe ? C'est donc à travers certaines prières et certains rites de la messe que nous apprenons comment nous attacher à la croix !

Une prière de l'offertoire nous indique précisément les dispositions qu'il faut avoir, à la base, pour opérer de dignes fruits de pénitence : l'humilité et la contrition, d'où les gestes qui expriment ces sentiments, c'est-à-dire l'inclination profonde et le frappement de la poitrine. Les enfants réussissent à les repérer dans les cérémonies de la messe, sans omettre le *Nobis quoque peccatoribus*. Il leur est alors adressé une dernière recommandation : que ces gestes que vous accomplissez soient vrais, c'est-à-dire correspondent réellement à ce qu'il y a dans votre cœur. Autrement, vous ressembleriez à Hérode qui disait vouloir adorer Jésus-Christ, alors que cela n'était pas vrai ! ■

LES SŒURS NOUS ONT CONFIE

À la grande joie des élèves, Asinon des maîtresses, le 2^{ème} trimestre scolaire a débuté par ... des vacances supplémentaires ! Vive la neige ! Et il y en avait encore assez lors de la reprise des classes le vendredi 9 pour faire de bonnes batailles ... pas uniquement réservées à M. l'abbé Ramé et aux garçons.

Une semaine plus tard, le vendredi 16 janvier, les



L'heure de la trêve a sonné

élèves de CE2 et de CM sont allés aux « Cannes Blanches » des Olives pour présenter aux personnes âgées de cet établissement une sélection de chants et de poésies de Noël. M. l'abbé Ramé a fait le trait d'union entre nos petites têtes blondes à la voix claire et fraîche et ces vieillards à la voix chevrotante qui ne se lassaient pas de dire « merci,

merci! » Quel bel apostolat pour nos enfants que celui du chant et de la joie innocente, d'autant plus précieux qu'ils sont rares...

La bénédiction des crèches que nous avons décrite dans le dernier numéro de l'Acampado a eu son épilogue le jeudi 29 janvier lors de la cérémonie des adieux à la crèche. Au chant du « Puer natus », « il est né... » et « Les

anges dans nos campagnes », élèves, maîtresses et soeurs se sont approchés du banc de communion où M. l'abbé Ramé a présenté l'enfant Jésus. Notre Seigneur a dû sourire d'aise en voyant les petits de 3 ans non pas à genoux mais sur la pointe des pieds pour mieux l'atteindre. « Si vous ne devenez pas comme des petits enfants ... »

■

CHRONIQUE DU PRIEURÉ ... PAR M. L'ABBÉ ÉTIENNE BEAUVAIS

QUE S'EST-IL PASSÉ?

Noël 2008 – Le Pastrage



Après trois années de silence et d'attente, enfin, les voutes de La Mission-Saint Pie X ont retrouvé la douce et joyeuse chaleur d'une vraie veillée provençale en l'honneur de l'Enfant-Dieu. L'abbé Bernhard qui avait assisté à la dernière répétition quelques jours avant en était dans une joie digne du ravi. Même notre orgue, pourtant tout neuf, en a (presque) perdu ses accents teutoniques et a dû bon gré mal gré prendre le pas de nos *santouns* aux rythmes de nos tambourinaires. Mais qui dira le poids du mouton que portait vaillamment notre fidèle Jean ?



27-29 déc. – Camp routier

Par -15° les routiers n'ont froid ni aux yeux, ni aux jambes... Tous les ingrédients sont réunis



pour faire de ce camp qui réunit douze gaillards de Marseille, Lyon et Paris, un beau et fort souvenir : soleil radieux, une poudreuse à se rouler dedans par plaisir, de longues randonnées en raquettes dans un paysage grandiose (les montagnes du Queyras), une volonté virile et joyeuse, enfin un peu de spiritualité (tout de même) prodiguée par un abbé Beauvais qui, lui, n'était pas en culotte courte !



31 déc. 2008

À minuit, Bonne année !

Pendant que notre nouveau prieur M. l'abbé Radier patine (déjà) sur le verglas parisien pour tenter de ramener son chargement de livres et autres effets personnels en vue de sa nouvelle installation



marseillaise – d'un prieur à l'autre, on ne peut toujours avoir des talents de déménageur - M. l'abbé Jacques Laguérie, assistant de notre Supérieur de District, s'invite quelques heures au Prieuré pour boire le champagne et fêter joyeusement la nouvelle année avec ses confrères.

6 janvier 2009

Epiphanie et théocratie

Les rois d'aujourd'hui sont nos deux séminaristes, les abbés Edouard Boissonnet, diacre, et Laurent Desautard venus partager le repas et la galette des prêtres du Prieuré. Une théocratie de quelques heures.

7 et 8 janvier

Marseille la blanche

Un lourd et épais manteau blanc recouvre Marseille. Vingt trois



Bienvenue à Marseille M. le prieur!

centimètres à Saint-Julien ! Pour l'abbé Ramé, les obsèques qu'il célèbre à l'église Saint-Pie X ont failli avoir un air joyeux si ce n'était justement le noir des ornements et le retard du corbillard, pour cause; mais son retour au

correspondants du mobile saturé d'appels : « Nous sommes complètement isolés ».

Dimanche 11 janvier La Galette d'Avignon

Ici, pour le repas paroissial de la Chapelle d'Avignon, on ne



bercaïl après bien des chemins urbains nombreux et variés fut un cauchemar... Tandis qu'au Prieuré régnait un silence de Grande Chartreuse... Du moins jusqu'à l'heure de la récréation des sœurs !...

Je vous laisse imaginer la suite. Mais les lendemains de fête ont toujours quelque chose de douloureux ou plutôt de froid : durant la nuit une grosse branche d'un pin avait cédé sous le poids de la neige sectionnant un câble électrique et nous privant au petit matin d'électricité, de téléphone, de chauffage et de gaz. Comme le proclamait avec un accent pathétique l'abbé Ramé à ses

compte plus les rois et les reines : c'est quasiment une démocratie et une joyeuse pagaille! Affluence record et ambiance chaleureuse pour les 25 ans de l'association Saint-Jean-Baptiste organisatrice qui accueille pour l'occasion notre nouveau Prieur ■

DES NOUVELLES DE L'ORGUE

Voici un an que M. Cabourdin nous a installé ce nouvel instrument, et ce dans une version provisoire.

Au départ l'orgue allemand était situé au sol dans une chapelle en béton; le fait de l'avoir reconstruit au fond d'une tribune a fortement diminué ses

« performances acoustiques ». Nous avons obtenu une subvention du Conseil Régional qui nous permet de rajouter des jeux de trompette. Dès le mois d'octobre et jusqu'au 8 décembre, notre facteur d'orgue modifie la mécanique des sommiers afin d'avoir un toucher plus souple, et reprend l'harmonie de certains tuyaux. Pendant ce temps son collaborateur Dominique Richaud met au point la transmission électrique des sommiers de trompette en chamade. Le travail a repris le 5 janvier 2009. Depuis un nouveau jeu, le cromorne, ainsi que les chamades ont été installés.

Les travaux de finition vont durer encore quelques semaines notamment au niveau de l'étanchéité des soupapes. Tous les tuyaux seront réaccordés et égalisés à la fin.



Il est à noter que Dominique Richaud a également réalisé la transmission du nouvel orgue de Chœur de Notre-Dame de La Garde et des grandes orgues historiques de l'église Saint Vincent de Paul aux Réformés. Nous sommes donc en de bonnes mains... ■

T. Boccamaïello

REMERCIEMENTS DES SCOUTS DE DORAN



Le Groupe Saint-Vincent de Paul remercie l'ensemble des « Santons » ainsi que toutes les familles sollicitées ... Un merci particulier au Musée Provençal de l'Escolo de la Mar, au groupe « l'Oulivarello », à l'entreprise M. (échafaudage), au Berger (Mouton) à MM. L. Borgetto et A. Ramon pour les décors ainsi qu'à l'ensemble des personnes qui nous ont aimablement prêté costumes et accessoires.

Les documents utilisés pour la réalisation du Pastrage nous furent confiés par nos amis défunts Henri Roux et Pascal Facchino.

Merci donc à ceux qui ont su transmettre ... ainsi qu'à M. l'Abbé Nely qui en suscita, en 1995, le premier déroulement ■ Le Chef de Groupe

Congrégation pour les Évêques

Décret

Par la lettre du 15 décembre 2008 adressée à Son Éminence, le Cardinal Dario Castrillón Hoyos, Président de la Commission Pontificale *Ecclesia Dei*, Mgr Bernard Fellay, en son nom ainsi qu'au nom des trois autres Évêques consacrés le 30 juin 1988, sollicitait de nouveau la levée de l'excommunication *latae sententiae* formellement déclarée par Décret du Préfet de cette même Congrégation pour les Évêques en date du 1^{er} juillet 1988. Dans la lettre ci-mentionnée, Mgr Fellay affirme, entre autre : « Nous sommes aussi toujours bien ancrés dans la volonté de rester catholiques et de mettre toutes nos forces au service de l'Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est l'Église catholique romaine. Nous acceptons son enseignement filialement. Nous croyons fermement à la Primauté de Pierre et à ses prérogatives et c'est pourquoi la situation actuelle nous fait d'autant plus souffrir ».

Sa Sainteté Benoît XVI – paternellement sensible au malaise spirituel manifesté par les intéressés à cause de la sanction d'excommunication et confiant dans l'engagement exprimé par eux dans la lettre citée de n'épargner aucun effort pour approfondir dans les nécessaires colloques avec les Autorités du Saint-Siège les questions encore ouvertes, et de pouvoir ainsi parvenir rapidement à une pleine et satisfaisante solution du problème posé à l'origine – a décidé de reconsidérer la situation canonique des Évêques Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso de Galarreta relative à leur consécration épiscopale.

Cet acte exprime le désir de consolider les relations réciproques de confiance, d'intensifier et de rendre stables les rapports de la Fraternité Saint-Pie X avec le Siège Apostolique. Ce don de paix, au terme des célébrations de Noël, se veut aussi un signe pour promouvoir l'unité dans la charité de l'Église universelle et, par là, enlever le scandale de la division.

En souhaitant que ce pas soit suivi sans tarder de la pleine communion avec l'Église de toute la Fraternité Saint-Pie X, en témoignage d'une vraie fidélité et d'une vraie reconnaissance du Magistère et de l'autorité du Pape par la preuve de l'unité visible.

Selon les facultés qui m'ont été expressément concédées par le Saint Père Benoît XVI, en vertu du présent Décret, je remets aux Évêques Bernard Fellay, Bernard Tissier de Mallerais, Richard Williamson et Alfonso de Galarreta la censure d'excommunication *latae sententiae* déclarée par cette Congrégation le 1^{er} juillet 1988, ainsi que je déclare privé d'effets juridiques, à partir de la date d'aujourd'hui, le Décret publié à cette époque.

Rome, de la Congrégation pour les Évêques, le 21 janvier 2009.

Card. Giovanni Battista Re
Préfet de la Congrégation pour les Évêques

Communiqué du Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

L'excommunication des évêques sacrés par S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, qui avait été déclarée par la Congrégation pour les évêques par un décret du 1^{er} juillet 1988 et que nous avons toujours contestée, a été retirée par un autre décret de la même Congrégation en date du 21 janvier 2009, sur mandat du pape Benoît XVI.

Nous exprimons notre gratitude filiale au Saint Père pour cet acte qui, au delà de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, sera un bienfait pour toute l'Église. Notre Fraternité souhaite pouvoir aider toujours plus le pape à porter remède à la crise sans précédent qui secoue actuellement le monde catholique, et que le pape Jean-Paul II avait désignée comme un état d' « apostasie silencieuse ».

Outre notre reconnaissance envers le Saint Père, et envers tous ceux qui l'ont aidé à poser cet acte courageux, nous sommes heureux que le décret du 21 janvier envisage comme « nécessaires » des entretiens qui permettront à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X d'exposer les raisons doctrinales de fond qu'elle estime être à l'origine des difficultés actuelles de l'Église.

Dans ce nouveau climat, nous avons la ferme espérance d'arriver bientôt à la reconnaissance des droits de la Tradition catholique

Menzingen, le 24 janvier 2009

† Bernard Fellay

Lettre du Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



Bien chers fidèles,

Comme je vous l'annonce dans le communiqué ci-joint, « l'excommunication des évêques sacrés par S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, qui avait été déclarée par la Congrégation pour les évêques par un décret du 1^{er} juillet 1988 et que nous avons toujours contestée, a été retirée par un autre décret de la même Congrégation en date du 21 janvier 2009, sur mandat du pape Benoît XVI ». C'était l'intention de prière que je vous avais confiée à Lourdes, le jour de la fête du Christ-Roi 2008. Vous y avez répondu au-delà de nos espérances, puisqu'un million sept cent trois mille chapelets ont été récités pour obtenir de l'intercession de Notre Dame la fin de cet opprobre qui pesait, à travers la personne des évêques de la Fraternité, sur tous ceux qui étaient attachés de près ou de loin à la Tradition. Sachons remercier la Très Sainte Vierge qui a inspiré au

Saint Père cet acte unilatéral, bienveillant et courageux. Assurons-le de notre prière fervente.

Grâce à ce geste, les catholiques du monde entier attachés à la Tradition ne seront plus injustement stigmatisés et condamnés pour avoir maintenu la foi de leurs pères. La Tradition Catholique n'est plus excommuniée. Bien qu'elle ne l'ait jamais été *en soi*, elle l'a été bien souvent et cruellement *dans les faits*. Tout comme la messe tridentine n'avait jamais été abrogée *en soi*, ainsi que l'a heureusement rappelé le Saint Père par le *Motu Proprio Summorum pontificum* du 7 juillet 2007.

Le décret du 21 janvier cite la lettre du 15 décembre dernier au cardinal Castrillon Hoyos dans laquelle j'exprimais notre attachement « à l'Église de N.S. Jésus-Christ qui est l'Église Catholique », y réaffirmant notre acceptation de son enseignement bimillénaire et notre foi en la Primauté de Pierre. Je rappelais combien nous souffrons de la situation actuelle de l'Église où cet enseignement et cette primauté sont bafoués, et ajoutais : « Nous sommes prêts à écrire avec notre sang le Credo, à signer le serment anti-moderniste, la profession de foi de Pie IV, nous acceptons et faisons nôtres tous les conciles jusqu'à Vatican I. Mais nous ne pouvons qu'émettre des réserves au sujet du Concile Vatican II, qui s'est voulu un « concile différent des autres » (cf discours des papes Jean XXIII et Paul VI). » En tout cela, nous avons la conviction de rester fidèles à la ligne de conduite tracée par notre fondateur, Monseigneur Marcel Lefebvre, dont nous espérons la prompte réhabilitation.

Aussi souhaitons-nous aborder ces « entretiens » - que le décret reconnaît « nécessaires » - sur les questions doctrinales qui s'opposent au magistère de toujours. Nous ne pouvons que constater la crise sans précédent qui secoue l'Église aujourd'hui : crise des vocations, crise de la pratique religieuse, du catéchisme et de la fréquentation des sacrements ...

Avant nous, Paul VI parlait même d'une infiltration des « fumées de Satan » et de « l'autodémolition » de l'Église. Jean Paul II n'a pas hésité à dire que le catholicisme en Europe était comme en état d' « apostasie silencieuse ». Peu de temps avant son élection au Souverain Pontificat, Benoît XVI lui-même comparait l'Église à un « bateau qui prend l'eau de toute part ». Aussi voulons-nous, dans ces entretiens avec les autorités romaines, examiner les causes profondes de la situation présente et y en apportant le remède adéquat, parvenir à une restauration solide de l'Église.

Chers fidèles, l'Église est entre les mains de sa Mère, la Très Sainte Vierge Marie. En elle, nous nous confions. Nous lui avons demandé le retrait du décret des excommunications. Nous lui demandons dans nos prières, à elle qui est le Siège de la Sagesse, ces nécessaires éclaircissements doctrinaux dont les âmes troublées ont tant besoin.

Menzingen, le 24 janvier 2009

† Bernard Fellay

COMMUNIQUÉS DU MCF

Éducation et Libéralisme : Buffet-débat, mercredi 11 février à 20 heures

Les buffets-débats du MCF se succèdent mais ne se ressemblent pas. En particulier, le dernier rendez-vous sur l'autorité dans l'éducation a captivé l'attention d'une assemblée particulièrement décidée à tirer la substantifique moelle des arguments de nos quatre intervenants qui ont décrit l'autorité sous les aspects de l'entreprise, de l'école, de la famille et de l'Église. Pas moins de trois abbés et dix familles représentées! Soyez des nôtres pour le prochain échange sur le thème « Éducation et Libéralisme », qui se tiendra le mercredi 11 février à 20 heures chez Xavier et Cécile Gignet (renseignements au 04 91 44 90 33).

La Vierge Pèlerine chez vous

La Vierge Pèlerine continue de circuler dans nos familles qu'elle comble de ses grâces les unes après les autres. Elle cherche néanmoins de nouveaux hôtes pour l'année 2009 : il s'agit d'accueillir chez vous cette statue de Notre-Dame de La Garde et de l'honorer durant une semaine, sans obligation de prière particulière. Votre foyer en sera béni par retour. Pour la recevoir, n'hésitez pas à vous renseigner en appelant le 04 91 88 08 96, ou directement le Prieuré.

Visite guidée de l'église Sainte-Madeleine-les-Chartreux : Samedi 7 février à 10h puis à 14h30

Venez découvrir Marseille sous Louis XIV et l'ancienne chapelle du plus grand monastère provençal : la chartreuse de Marseille. Deux visites guidées par Jean-Michel Sanchez sont prévues le samedi 7 février à 10 heures puis 14h30. Les familles sont particulièrement conviées l'après-midi où est organisé, en parallèle de la visite des adultes, un parcours culturel adapté aux enfants suivi d'un goûter. Rendez-vous à tous devant l'église, place Edmond Audran à Marseille 4^{ème} (métro 1 station Chartreux). La visite est gratuite mais le nombre de places limité : une inscription préalable est aussi obligatoire auprès d'Agnes Le Cocq (04 91 88 08 96).

PETITES ANNONCES

Rubrique ouverte à tous aussi bien pour les petites annonces classiques que pour les intentions de prière.

Pèlerinages culturels en Provence du 9 au 14 mars 2009 et du 18 au 23 mai 2009

SUR LES PAS DE S^T LAZARE ET DE S^{TE} MARIE-MADELEINE

accompagnés par Jean-Michel Sanchez, guide-conférencier, docteur en Histoire de l'Art

Renseignements : agence ODEIA Tel. 01 44 09 48 68 odeia@free.fr

CYCLE DE CONFÉRENCES AU PROFIT DE L'ÉCOLE SAINT FERRÉOL HIVER 2009

Grâce à de prestigieuses reliques et également aux apparitions mariales, la Provence est, par excellence, une terre de pèlerinages. Évangélisée par Marie-Madeleine, Marthe, Lazare, Marie-Jacobé, Marie-Salomé ..., la Provence a été honorée plusieurs fois par les apparitions de la T.S. Vierge Marie (Cotignac, Le Laus, Embrun) et de Saint Joseph (Cotignac). Mais connaît-on par ailleurs les pèlerinages des saints fondateurs de l'Église d'Arles, de sainte Anne à Apt, Notre Dame de Beauvoir à Moustiers, saint Gens (Vaucluse), saint Véran (Fontaine de Vaucluse et Cavaillon), sainte Roseline (Les Arcs), saint Marcel (Barjols), saint Elzéar et sainte Delphine (Apt et Ansouis), du saint Mors de Carpentras ... Ces conférences sont donc extrêmement importantes pour notre spiritualité et la défense de nos traditions provençales ■ J.M. Sanchez

La 1^{ère} conférence du 23 janvier dernier de Jean Michel Sanchez, Chargé de Cours à l'Université de Provence, a eu pour sujet : **Les Saintes-Maries de la Mer et sainte Marthe à Tarascon.**

Notez dès à présent les dates des deux autres conférences :

Vendredi 6 février au Prieuré Saint-Ferréol à 20h30

SAINTE MARIE-MADELEINE À LA SAINTE-BAUME, À SAINT-MAXIMIN ET À VÉZELAY

Vendredi 20 février au Prieuré Saint-Ferréol à 20h30

SAINT LAZARE À MARSEILLE ET SAINT ANNE À APT

